

Le 15 avril 2017,

A l'attention de Madame Marisol Touraine,  
Ministre des affaires sociales.

Madame, Monsieur,

Le passage en niveau 2 des actuels diplômés du travail social de niveau 3 est une avancée reconnue par l'ensemble des associations de travailleurs sociaux que sont l'ANAS, France ESF et la FNEJE. Actuellement les associations professionnelles contribuent à la réingénierie des cinq diplômes de niveau III pour une mise en œuvre en septembre 2018.

Cependant, Mme la Secrétaire d'Etat, Ségolène NEUVILLE en charge de ces questions, a annoncé qu'il n'y aurait pas de rétroactivité quant au passage en niveau 2 des anciens diplômés. Cette annonce a provoqué un sentiment d'injustice et une incompréhension auprès des travailleurs sociaux qui depuis des décennies demandent cette reconnaissance à niveau 2.

Dans ce cadre, nous souhaitons travailler le plus rapidement possible avec la prochaine équipe ministérielle et le Haut Conseil du Travail Social à l'élaboration d'un processus qui permette à l'ensemble des professionnel(le)s d'accéder à ce niveau 2.

Nous serons à votre disposition pour un rendez-vous à ce sujet.

Veillez agréer Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Eliane MARROC

Présidente France ESF



Anne-Brigitte COSSON

Présidente ANAS



Julie MARTY PICHON

Véronique JACQUET  
Coprésidentes FNEJE



*Copie à Madame Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'état en charge des personnes handicapées et de lutte contre l'exclusion*

*Copie à Mme Brigitte BOURGUIGNON, Présidente du HCTS.*